

LE PRESIDENT

Réf : SG/LV/JR

Dossier suivi par L. VIGOUROUX

Objet : Avis sur le projet de
modification simplifiée n°2 du PLU de
RILHAC RANCON

Magnac-Laval

20 rue Camille Grellier

87190 Magnac-Laval

Tél. : 05 55 60 92 40

Fax : 05 55 60 92 41

antenne.m@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Laurent-sur-Gorre

1-3 place Léon Litaud

87310 Saint-Laurent-sur-Gorre

Tél. : 05 55 48 83 83

Fax : 05 55 48 83 82

antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr

Saint-Yrieix-la-Perche

la Seynie

87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Tél. : 05 55 75 11 12

antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr

Limoges Monts et Vallées

2 avenue Georges Guingouin

CS 80912 Panazol

87017 Limoges Cedex 1

Tél. : 05 87 50 40 87

Fax : 05 87 50 40 85

antenne.li@haute-vienne.chambagri.fr

@MANGEZ_FERMIER_87



@87CHAMBRE



@CHAMBAGRI87



HAUTE-VIENNE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 188 702 021 00034

APE 9411Z

MONSIEUR LE PRESIDENT

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

Direction de l'Aménagement Durable du Territoire

Pôle Aménagement, Espace Public et Mobilités

Durables

19 RUE BERNARD PALISSY

87031 LIMOGES CEDEX 1

A L'ATTENTION D' AXELLE DUBOIS

Panazol, le 13 Octobre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n° 2 du PLU de la Commune de RILHAC RANCON ayant pour objet la désignation de deux bâtiments pouvant changer de destination dans les zones agricole et naturelle du Plan Local d'Urbanisme.

Ce projet de modification n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bertrand VENTEAU